

Fleville devant Nancy n° 3

EDITORIAL DU MAIRE

Avec les vacances, la Commune avait pris un air de calme, mais avec la rentrée tout est remis en question.

Nous avons eu enfin de nombreuses réponses à notre questionnaire. Après dépouillement, il s'avère que plusieurs points et réclamations sont communs à de nombreux habitants :

- Chiens et chats errants.*
- Bruits occasionnés par des vélomoteurs.*
- Ordures sauvages etc...*

Autant de nuisances que de pollution ! ...

Nous allons essayer de résoudre et de pallier à cette carence de discipline, dans les meilleurs délais, car si nous sommes appelés à vivre "ensemble" autant vivre en bonne intelligence et partir du principe que le droit de chacun s'arrête où commence celui des autres. Si tout le monde appliquait cette formule, tout irait pour le mieux.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de FLEVILLE et tiens à leur signaler que leurs problèmes ne nous échappent pas et qu'à la Mairie, le meilleur accueil leur sera réservé.

Je vous rappelle que ma porte est ouverte à tous et qu'il ne faut pas hésiter à venir me trouver ou à me téléphoner car c'est avec le concours de tous que nous arriverons à construire une Commune heureuse et prospère.

Je fais donc appel à nouveau à toutes les personnes de bonne volonté susceptibles de nous seconder dans les commissions extra-municipales.

Jean LE BRASSEUR
Maire de FLEVILLE,



ETAT - CIVIL

Carnet rose :

- | | |
|--------------------------------|--------------------|
| . GOBERT Pierre, Louis, Serge | né le 31 mai |
| . GOMES PEREIRA Sonia, Maria | née le 21 juin |
| . BERTIN Antoine | né le 24 juin |
| . FIORETTI Michaël | né le 20 juillet |
| . MILONET Maud, Elizabethte | née le 6 août |
| . GRANDJEAN Benoît, Jean-Marie | né le 22 septembre |

Sincères félicitations aux heureux parents,

et meilleurs voeux de "bonne pousse" aux bébés.

Carnet blanc :

Quatre mariages furent célébrés dans notre commune.

A ces nouveaux couples, nous renouvelons nos meilleurs voeux de bonheur.

- | | |
|------------------|---|
| . Le 16 juillet | Michel PARIZOT et
Antoinette PETIOT |
| . Le 6 août | Gérard RIBIERRE et
Annick HALLER |
| . Le 3 septembre | Henri GONZALEZ et
Mireille JAFRA |
| . Le 6 septembre | Gilbert MAIRE et
Marie-Joséphine OHL |
-

A PROPOS DES TAXES DISTRICTALES

Dans notre précédent bulletin, N°2, nous avons donné un rapide aperçu de quelques taxes districales prévues pour l'année 1977

Il nous faut apporter une rectification car depuis la séance du Conseil de District du 30 juin, le montant de la taxe d'assainissement qui était prévu à 0,97 F. le m³ d'eau, a été réduit à 0,79 F. hors taxe, et cela conformément aux dispositions du plan Barre.

Toutefois, dans le bulletin nous n'avions donné que des détails fragmentaires que nous complétons maintenant.

Le montant global des taxes eau et assainissement au m³ HT est de 2,33 F., et avec la T.V.A. de 2,49 F.

Elles se décomposent de la façon suivante :

- redevance d'eau : 1,34 H.T.
- redevance d'assainissement : 0,79 H.T.
- redevance de pollution : 0,14 H.T.
- F.N.A.E. : 0,065 H.T.
(Fonds national d'adduction d'eau)

La T.V.A. est de 7% pour ce genre de prestations.

A cela s'ajoutent d'une part, la redevance de branchement ou taxe d'entretien de branchement d'eau dont le montant est fonction de l'importance du branchement, et d'autre part, le prix de la location du compteur.

VERGERS COMMUNAUX

La Commune dispose sur la route de LUDRES d'une cinquantaine de terrains à l'usage de vergers, qu'elle consent à louer à ses habitants pour une somme annuelle de 20 Frs. Ces terrains, d'une superficie d'environ 100 m², seront désormais délimités par des numéros attribués à leurs locataires.

- Pour permettre de satisfaire les demandes d'acquisition de ces vergers, il est souhaitable que les locataires actuels s'adressent en Mairie pour confirmer ou annuler la parcelle qu'ils détiennent présentement.

La date du 30 Octobre semble raisonnable pour clôturer cette première opération. Au-delà de ce délai, la Municipalité s'octroie le droit de disposer des terrains non revendiqués.

- Une liste d'inscriptions est ouverte en Mairie pour les personnes désireuses de louer un verger. La priorité de leur attribution sera proportionnelle à l'ordre d'inscription.

COMMISSION "RELATIONS PUBLIQUES"

Avec une satisfaction non déguisée, la Commission "Relations Publiques" remercie très sincèrement les nombreuses personnes qui ont répondu à son appel, émis dans les deux derniers numéros du Bulletin Municipal.

Son espoir n'était pas vain, puisque beaucoup d'entre vous, nous ont écrit pour nous faire part de leurs suggestions, de leurs problèmes.

Une synthèse des questions soulevées a été présentée en réunion du Conseil Municipal qui a examiné les différents cas, dont nous allons vous entretenir ci-dessous.

Tout d'abord, nous sommes très sensibles de constater que le Bulletin Municipal vous apporte maintes satisfactions. Nous vous rappelons qu'il est ouvert à tous les sujets d'ordre culturel, sportif, artistique et qu'il ne saurait comporter des articles tendancieux.

Parmi les problèmes relevés sur les bulletins réponses, plusieurs se regroupent ; aussi allons-nous les étudier successivement :

- HORAIRES D'AUTOBUS

Un aménagement des horaires existants est souhaité par de nombreux usagers.

. un départ le matin vers 6 H 45 de Fléville-centre pour permettre d'obtenir des correspondances au centre de Nancy vers 7 H 30.

. un départ à 16 H 15 rue des Carmes

. le mercredi pour les scolaires n'ayant pas cours l'après-midi, un départ de Nancy vers 12 H 45 ou 13 Heures.

. aller-retour supplémentaire le dimanche.

Un contact fut pris avec la C.G.F.T.E. dont un responsable fut sensibilisé et nous assura de sa collaboration pour une étude sérieuse de ces aménagements horaires.

- ALLEES TECHNIQUES de Fléville-Nord

Monsieur le Maire envisage prochainement de contacter les usagers afin d'établir une charte d'utilisation en voie carrossable ou non.

- PARKING POIDS LOURDS

Il est rappelé qu'en accord avec la Municipalité d'Heillecourt, le stationnement des poids lourds est autorisé sur la Zone Industrielle proche de Fléville-Nord.

- RAMASSAGE DES ORDURES

. Ordures ménagères :

le ramassage ayant lieu le lundi matin et jeudi matin, il est recommandé par mesure d'hygiène et dans un esprit de ne pas nuire à l'environnement, de ne les sortir que la veille au soir.

. Objets hétérogènes :

tout récemment des bennes de grande capacité furent implantées à des endroits précis de notre Commune, prêtes à recevoir les objets encombrants. Leur remplissage fut si rapide qu'une prochaine opération se déroulera courant décembre. La date sera précisée par voie de presse et affichée en Mairie.

Que ces nouvelles dispositions puissent ainsi éviter les dépôts sauvages sur le territoire de notre Commune, que nous devons conserver dans son site privilégié.

- ABRIS - ARRÊT D'AUTOBUS

Il est regrettable que celui de Fléville-Nord soit si peu utilisé. Une demande à la C.G.F.T.E. fut formulée afin que tous les autobus fassent le détour par celui-ci. La construction d'un abri à Fléville-Centre est à l'étude actuellement au service de l'Équipement.

- CHIENS ET CHATS ERRANTS

À nouveau, nous devons vous rappeler que la "divagation des chiens" est interdite à tout moment dans la Commune, et cela par arrêté Municipal.

Cette mesure est rendue encore plus nécessaire actuellement avec l'enzootie de rage, sans sous-estimer les dégâts que peuvent faire par ailleurs les animaux.

Vous vous devez donc de respecter cette réglementation et ne laisser en aucun cas les chiens et chats en liberté dans les rues, champs ou bois.

Vous vous exposez à la mise en fourrière de ces animaux et à être taxés d'une contravention.

Nous faisons donc appel à votre bonne volonté, et à votre sens civique, pour le respect de ces prescriptions.

- LUTTE CONTRE LE BRUIT

La lutte contre le bruit occupe une place très particulière dans le cadre de la lutte contre les nuisances entreprise par les Pouvoirs Publics.

Les pétarades intempestives de mobylettes, sont à déplorer et ne devraient en aucun cas être l'objet de pénalisations si chaque utilisateur prenait conscience du respect de la tranquillité d'autrui.

C'est une question morale sur laquelle il est bon parfois de se pencher.

- UN NOUVEAU CIMETIERE -

A Fléville, on enterre ses morts depuis 1638 dans l'actuel cimetière ; c'est ce qui ressort des actes religieux de la paroisse de Fléville, simple annexe d'Heillecourt, à cette époque. Avant cette date les sépultures avaient lieu à Heillecourt qui constituait la seule paroisse existante.

Notre cimetière, groupé comme cela se pratiquait autrefois autour de l'église, est le lieu où se sont retrouvées des générations, tous en service ordinaire comme une grande famille, sauf quelques rares exceptions de concessions dont on a trouvé trace aux Archives Départementales. A leur intention, citons ces 2 vers de notre grand poète Paul Valéry :

"Les morts cachés sont bien dans cette terre
qui les réchauffe et sèche leur mystère".

Cette petite nécropole est acceptable pour une commune rurale de 350 habitants, telle qu'elle était encore il y a quelques années, mais avec une population de l'ordre de 1600 habitants, il faut nécessairement créer un nouveau cimetière. Agrandir l'actuel est impossible, et sa situation dans le centre de l'agglomération apporte de multiples nuisances. Cela est d'autant plus évident que la population progressera dans l'avenir et il faut penser aux estimations probablement optimistes de l'horizon 2000 avec 10.000 habitants.

Le Conseil Municipal a dû se pencher depuis quelques années sur ce problème, parce qu'il convient d'offrir une sépulture à ses habitants ; cela représente un des multiples obligations et responsabilités communales qui est très particulièrement réglementée par la Loi.

Pour parer au plus pressé et dans l'attente de la création d'une nouvelle nécropole, une convention a été passée avec la Commune d'Heillecourt pour pouvoir bénéficier d'un emplacement réservé dans son cimetière.

Il a fallu passer ensuite au stade des études, et après avoir longuement consulté un géologue sur les divers emplacements possibles, le Conseil Municipal a décidé de choisir parmi d'autres, en raison de sa situation, de ses accès et de ses commodités, le lieudit "Les Moses" à la sortie du village sur la route de Fléville à Jarville et près du terrain de sport de Fléville-Centre. Ce choix a été approuvé le 4 août par la Préfecture après une enquête "commodo et incommodo", avec toutefois quelques aménagements à prévoir.

Ce projet nous intéresse tous, et s'agissant d'une des rares réalisations destinée à durer pour des générations, nous vous en présentons les grandes lignes avant d'entrer dans la phase opérative.

La surface globale du nouveau cimetière est d'environ 1ha 04 a, si l'on comprend le parking et l'accès sur le chemin de Frocourt ; il sera entouré d'une clôture grillagée avec un rideau de tuyas d'une hauteur de 1,50 m minimum et il pourra

accueillir 888 tombes dans son état définitif. Sa réalisation se fera en 3 phases établies suivant les besoins :

- la première phase comprend l'aménagement du parking, la viabilité, la clôture de l'ensemble et les emplacements pour 336 tombes dans lesquelles sont comprises les 83 tombes relatives au transfert de l'ancien cimetière,
- la deuxième phase comprendra 264 tombes nouvelles et pourra être exécutée, si nécessaire, dans plusieurs décennies seulement,
- la troisième phase représente 288 tombes.

Dès le départ cependant les plantations d'arbres doivent être exécutées de façon à donner à l'ensemble son caractère définitif.

On a parlé et discuté de ce cimetière "paysager", et pour préciser les choses il s'agit en fait d'une nécropole où il y a une prédominance d'arbres et d'arbustes, et cela avec une disposition souple des allées centrées autour d'une allée principale non rectiligne de 4 m de large. Le Conseil Municipal a préféré cette situation, par ailleurs moins onéreuse, à un cimetière nu et sans végétation, de façon à ce qu'il s'intègre mieux au paysage et qu'il soit un vrai "lieu de repos". Ainsi il sera doté d'arbres à feuilles persistantes, tels que tuyas, buis, ifs, et d'arbres d'essences diverses à feuilles caduques, tels que bouleaux, tilleuls, etc... ou persistantes, tels que épicéas, sapins.

Des bâtiments sont prévus à l'entrée, et notamment une chapelle, un ossuaire, un bureau, et peut-être un columbarium ; par ailleurs un règlement municipal très précis a été approuvé par le Conseil Municipal. Au terme de ce règlement, notamment des concessions trentenaires, cinquantenaires et perpétuelles sont prévues suivant les désirs des familles et cela conformément à la législation actuelle.

Un projet est une chose facile, mais bien entendu il faut parler finances ; une estimation faite par l'architecte désigné, l'Atelier de Recherche et d'Etudes en Architecture et d'Urbanisme à Nancy, -qui a du reste réalisé le POS- se monte à FF 346.768 hors taxes pour la première phase avec la viabilité, clôture et parking, mais non compris les bâtiments.

La Commune envisage cette réalisation par la voie de fonds propres pour une certaine part, une subvention qui pourrait être de l'ordre de 10 % de la dépense globale et pour le solde par le recours à l'emprunt.

Après la réalisation de la première phase, il est prévu de transférer les actuelles sépultures, au nombre d'environ 83, dans leur nouvelle résidence. Afin de ne pas gêner les familles et en reconnaissant les légitimes droits acquis, la Commune a décidé d'octroyer une concession trentenaire à toute famille ou personne qui a une sépulture dans l'ancien cimetière. Les modalités de principe de ce transfert ont déjà été mises au point, mais il n'interviendra que quelques années après la réalisation du nouveau cimetière.

Nous accueillons vos suggestions tant il est important de réaliser au mieux le cadre de notre dernière demeure ; il devrait être le lieu de paix pour ceux qui ne sont plus et le lieu de recueillement et de calme pour les vivants au milieu des marbres, des pierres et des arbres.

Parmi les problèmes de l'actualité, nous entendons constamment parler d'environnement, de qualité de vie et d'écologie, mais en fait, peu vont au fond des choses et beaucoup se contentent d'approximation, voire de sentences, alors qu'en fait il s'agit de notre devenir.

Incontestablement, nous sommes entrés dans l'âge de la Nature qui va marquer un tournant historique et constituera la vraie révolution technique de la 2ème partie de notre XXème Siècle, aussi nous commençons à concevoir l'idée d'une valeur de la nature.

Delà est venue aussi cette nouvelle science de l'environnement qu'on appelle l'écologie qui ne représente pas un parti politique, mais étudie les rapports entre les êtres vivants -humains et animaux- et le milieu naturel dans lequel ils se trouvent. Nous devons nous attacher à trouver dans cette science les éléments permettant de conserver le cadre et la qualité de vie qui sont indispensables à une vie humaine, harmonieuse. Certes l'écologie a ses détracteurs : certains prétendent qu'elle veut faire revivre un état de nature imaginaire et que ses adeptes se livrent à des pratiques hygiéniques et prétendument écologiques

Les faits sont cependant là et à titre d'exemple quant à l'importance du lieu dans lequel nous vivons, il est utile de préciser qu'1 km² de forêts produit plus d'un millier de tonnes d'oxygène par an et 1 km² de prairies 1/2 millier de tonne ainsi nous pouvons saisir que la forêt en particulier est la principale source de production d'oxygène, et de ce fait un des éléments essentiels de la santé de l'homme et de la vie sur terre.

Afin qu'il y ait une réelle prise de conscience, il faut associer sans cesse plus étroitement les êtres à la protection de la nature tant en ville qu'à la campagne ; en fait, cependant, c'est bien le monde rural qui est l'indispensable conservateur de la nature et le gardien de l'environnement face aux grandes villes qui sont bien souvent un enfer de bruits et de nuisances, et de plus ne sont que des métropoles en faillite financière et sociale. Il convient dès lors de limiter la croissance des métropoles provinciales qui bien souvent ne sont qu'un amas de béton continu.

Depuis le début de ce siècle, de grands progrès ont été réalisés, en particulier dans les villes qui étaient jadis très polluées avec des ordures mal évacuées ; à la campagne il y avait également des pollutions organiques faute d'une organisation industrielle de l'hygiène.

Le Gouvernement pour sa part a mis au point toute une action en faveur de la qualité de la vie ; cette action est représentée par la création d'un certain nombre d'organismes : agences de bassin, agence de l'air, FIANE (pour le financement), etc..., et un arsenal législatif de lois, dont notamment les lois du 16 décembre 1964 pour l'air, du 15 juillet 1977 pour l'élimination des déchets, du 22 juillet 1960 portant la création de parcs nationaux, et bientôt une charte de la qualité de la vie.

En abordant la situation de notre Commune, il faut énumérer les efforts accomplis en vue d'améliorer la qualité de la vie lors des dernières années, et cela après avoir supprimé les fumiers devant les maisons : ce sont d'abord l'assainissement de l'agglomération de Fléville, la construction d'une station d'épuration et enfin le ramassage des ordures ménagères. L'ensemble de ces installations a été repris par le District Urbain de Nancy, et ce dernier possède une Commission de l'Environnement présidée par M. JEMM, Vice-Président du District, mais son objectif se limite, hélas, à l'organisation du ramassage des ordures ménagères ainsi que des déchets solides, toutefois cette dernière compétence ne s'étend pas à Fléville. C'est donner en effet une bien pâle idée de l'environnement que de le limiter au seul aspect de ces pollutions, car c'est en fait la pureté de l'air et de l'eau, le silence de l'espace, la beauté des paysages et des constructions qui est aussi en cause.

Les réalisations faites jusqu'à ce jour dans la Commune sont actuellement financées par des taxes versées directement par les assujettis du District Urbain sous forme de taxes sur l'eau, taxes d'assainissement qui comprennent notamment la taxe de pollution de l'eau par l'Agence de bassin Rhin-Moselle et taxe des ordures ménagères.

Pour l'avenir de notre Commune et en vue d'améliorer la qualité de vie, l'assainissement continuera à être réalisé dans les parties de notre agglomération où il n'est pas encore effectué. D'autres projets, tels que aménagement des espaces verts à Fléville-Nord, réalisation d'un nouveau cimetière, aménagement de la place du village, sont parmi ceux qui sont immédiatement programmés et réalisés dans un avenir proche.

Cela cependant n'est pas suffisant, et nous avons d'autres préoccupations qui sont par exemple de veiller à ce que la nouvelle zone industrielle n'amène pas de pollution exagérée, ne serait-ce qu'à cause des vents dominants, de préserver les arbres et les espaces verts actuellement existants, de réduire les bruits de circulation dans l'agglomération, et enfin de veiller à ce que les nouveaux pavillons construits ou à construire plantent sur leur terrain les arbres ou arbustes prévus au permis de construire.

Notre Commune doit poursuivre un programme d'action en ce sens, en comme un plan vert ; pour sa part, le District Urbain de Nancy a élaboré un "plan vert" pour l'agglomération qui se concrétisera prochainement par un "contrat vert" en cours d'élaboration ; cela est rendu indispensable car les nuisances spatiales sont aussi ou plus inquiétantes que les nuisances industrielles.

Tout ce qui concerne notre environnement reste cependant le point crucial de notre avenir ; c'est là où nous devons veiller à préserver notre "capital vert" et ce qu'on appelle le pays natal pour les anciens habitants de Fléville doit rester la terre des hommes et non devenir l'univers du béton. Depuis 5 ans déjà 100 ha environ (sur les 695 ha de la surface de la Commune) sont nouvellement consacrés à la construction (Fléville-Nord, zone industrielle, lotissements), et cette évolution continue avec les perspectives du programme d'action foncière. Il ne reste que 3 exploitations agricoles, mais aux environs de Nancy la Commune est encore un lieu privilégié de l'environnement, où le cadre et la qualité de la vie sont très largement respectés car il bénéficie d'un univers encore rural, agricole et forestier.

Nous possédons un équilibre biologique fort enviable, et affirmons que nous devons rester l'un des "poumons verts" indispensable aux portes de Nancy, ville qui

progresses de jour en jour vers l'extérieur. Cette progression que l'on essaie d'organiser est en fait anarchique, car l'agglomération nancéienne avance comme une tâche d'huile se répandant toujours plus loin et la banlieue de Nancy ne donne pas l'idée d'une urbanisation correcte, sans parler de l'esthétique des constructions.

Le paysage flévillois a été façonné depuis des millénaires par l'homme et ses habitants se sont intégrés à cette nature qui les marque de son empreinte ; bien entendu il n'est pas question de faire un sanctuaire de paysages, mais il n'est pas mieux de créer une immense banlieue. C'est en ce sens que peut se développer notre action vers une urbanisation mesurée en considérant que d'autres générations viendront et qu'elles doivent elles aussi laisser leur trace.

Un paysage urbanisé l'est à tout jamais, et qui sait si des générations futures ne désertent pas les villes et ne laisseront derrière elles que de tristes témoins d'un certain passé.

Notre devenir est en grande partie entre nos mains, aussi ces lignes ne sont que des matières à réflexion et prise de conscience pour ceux qui s'attachent au lieu où ils vivent et respirent, et qui est le témoin de leurs peines et de leurs joies

renseignements utiles

FEDERATION LORRAINE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE LA VIE
Centre Culturel de l'Abbaye des Prémontrés
54700 PONT A MOUSSON

SOCIETE NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE
57, Rue Cuvier
75005 PARIS

Tél. 707.31.95

FLEVILLE LOISIRS

L'Assemblée Générale de cette Association s'est tenue en la salle de la mairie, le 21 juin 1977.

Constitution du Bureau :

Président	Mr CASSIN Henri
Vice-Président	Mr TOUSSAINT Jean-Claude
Trésorier	Mr BONIFACE Michel
Trésorier adjoint	Mr BASTIEN Jean-Pierre
Secrétaire	Melle DUFOUR Dominique
Secrétaire adjoint	Mr DONNINGER Claude
Membres	Mme REBOUL Régine
	Melle CHARLES Sylvie
	Mr GOBERT Patrick
	Mr RENAULT Roger
	Mr DUSSART Guy (médecin de notre Association)
	Mr VEGRO Stéphane

FLEVILLE LOISIRS a l'intention de s'affilier à la Fédération des Oeuvres Laïques.

Ses projets :

- Possibilité de pratiquer de l'escalade
- Soirées guitare
- Initiation à la magie
- Mise à notre disposition pour quelques week-end d'un chalet dans les Vosges avec prêt de tout l'équipement et moniteur de ski.

Et bien d'autres encore ...

Il est à noter que la F. O. L. mettrait à notre disposition des animateurs afin de nous aider à la mise en route de ces activités.

Après une longue discussion, les personnes présentes à l'Assemblée Générale ont proposé de nombreuses animations qui pourraient intéresser les habitants de Fléville : club vélo - Rallye promenade - modélisme - pétanque - marionnettes - ciné-club - causeries - photo - cross.

D'autre part, il semblerait que de très nombreuses personnes seraient attirés par la construction d'une station radio-émetteur qui donnerait une certaine personnalité à Fléville.

Toutes les activités citées ci-dessus pourraient, avec votre bonne volonté, débiter dès maintenant. Notre programme n'étant pas limitatif, vos idées seront les bienvenues.

Toute personne désirant participer à l'activité de FLEVILLE LOISIRS, devra verser une cotisation de 15 Frs contre laquelle lui sera délivrée une carte de Membre de l'Association.

COMPTE-RENDU DE L'INAUGURATION DU TERRAIN DE SPORT DE FLÉVILLE-NORD

Le 26 juin dernier, comme il avait été annoncé dans le précédent bulletin municipal, l'Association Sportive de Fléville inaugurait le terrain omnisports de Fléville-Nord.

A cette occasion, beaucoup de monde était venu par goût du sport, peut-être, mais aussi pour découvrir cette aire de loisirs et de détente.

Pour cette première, le programme dut subir quelques modifications du fait de la défection ou de l'indisponibilité de certaines équipes invitées.

C'est ainsi que fut supprimé le tournoi des "minimes". Mais pour ne pas laisser ces jeunes garçons "sur leur faim", ils furent opposés à la toute nouvelle équipe "cadettes féminines". Ce match plaisant, malgré des maladroites bien compréhensibles, tourna normalement à l'avantage des garçons, beaucoup plus aguerris.

Le match de démonstration en basket entre deux équipes chevronnées, fut remplacé par des équipes de fortune, formées de joueurs ignorant tout ou presque tout de cette discipline. Malgré ce gros handicap, ce match amusa, et les joueurs, et le public.

Le clou de cette réunion sportive, fut le tournoi "séniors". Il se déroula comme prévu, et réunit les équipes de Bainville-aux-Miroirs, Réhainviller, Fléville 1 et Fléville 2. Les matchs éliminatoires opposaient Bainville-aux-Miroirs à Fléville 1, Réhainviller à Fléville 2. Les équipes invitées se mettaient en évidence en remportant chacune leur match et du coup se retrouvaient en finale des gagnants.

Cette finale âprement disputée, voyait Bainville-aux-Miroirs s'imposer largement sur la fin et remporter le tournoi.

Quant à nos équipes 1 et 2, elles se rencontraient en finale des perdants.

La logique était respectée et Fléville 1 l'emportait pour l'honneur.

Le Président, Monsieur GIRARD Michel, remettait la coupe au vainqueur et clôturait cette réunion sportive, où le vrai vainqueur fut finalement, le Sport.

Le Responsable de la Commission des Sports

A. BOULANGER

CHAMPIONNAT 1977-1978

	DATE	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR	DATE
S E N I O R S A	24 ou 25 Septembre	SIGIS	FLEVILLE	10 ou 11 Déc
	01 ou 02 Octobre	FLEVILLE	LUNEVILLE	07 ou 08 Janv
	08 ou 09 Octobre	FLAVIGNY	FLEVILLE	14 ou 15 Janv
	15 ou 16 Octobre	SLUC	FLEVILLE	21 ou 22 Janv
	22 ou 23 Octobre	FLEVILLE	ESSEY	04 ou 05 Févr
	05 ou 06 Novembre	VANOEUVRE ON	FLEVILLE	11 ou 12 Févr
	12 ou 13 Novembre	FLEVILLE	BLENOD	18 ou 19 Févr
	26 ou 27 Novembre	ROSIERES	FLEVILLE	25 ou 26 Févr
	03 ou 04 Décembre	FLEVILLE	NEUVES-MAISONS	11 ou 12 Mars
S E N I O R S B	24 ou 25 Septembre	FLEVILLE	DOMBASLE	26 ou 27 Nov
	01 ou 02 Octobre	BAINVILLE	FLEVILLE	03 ou 04 Déc
	08 ou 09 Octobre	FLEVILLE	REHAINVILLER	10 ou 11 Déc
	15 ou 16 Octobre	VANOEUVRE ON	FLEVILLE	07 ou 08 Janv
	22 ou 23 Octobre	FLEVILLE		14 ou 15 Janv
	05 ou 06 Novembre	FLEVILLE		21 ou 22 Janv
	12 ou 13 Novembre		FLEVILLE	04 ou 05 Févr
C A D E T S	24 ou 25 Septembre	FLEVILLE	SLUC	26 ou 27 Nov
	01 ou 02 Octobre	NEUVES-MAISONS	FLEVILLE	03 ou 04 Déc
	08 ou 09 Octobre	FLEVILLE	JARVILLE	10 ou 11 Déc
	15 ou 16 Octobre	VARANGEVILLE	FLEVILLE	07 ou 08 Janv
	22 ou 23 Octobre	FLEVILLE	SAULXURES	14 ou 15 Janv
	05 ou 06 Novembre	FLEVILLE	FLAVIGNY	21 ou 22 Janv
	12 ou 13 Novembre	BAYON	FLEVILLE	04 ou 05 Févr
C A D E T E S	01 ou 02 Octobre	FLEVILLE	ESSEY	12 ou 13 Nov
	08 ou 09 Octobre	NEUVES-MAISONS	FLEVILLE	19 ou 20 Nov
	15 ou 16 Octobre	FLEVILLE	VILLEY ST ETIENNE	26 ou 27 Nov
	22 ou 23 Octobre	PTT NANCY	FLEVILLE	03 ou 04 Déc
	05 ou 06 Novembre	FLEVILLE	BAINVILLE	17, ou 18 Déc
M I N I M E S	05 ou 06 Novembre	FLEVILLE	VARANGEVILLE	17 ou 18 Déc
	12 ou 13 Novembre	DOMBASLE	FLEVILLE	07 ou 08 Janv
	19 ou 20 Novembre	FLEVILLE		14 ou 15 Janv
	26 ou 27 Novembre	VANOEUVRE	FLEVILLE	21 ou 22 Janv
	03 ou 04 Décembre	FLEVILLE	NEUVES-MAISONS	04 ou 05 Févr

Grâce à une participation active d'un grand nombre de parents, la Ruche a repris son essor, après une année de carence pendant laquelle elle n'avait pu fonctionner.

Une Directrice et six animatrices firent preuve d'imagination et de dynamisme pour aider les enfants à passer un mois de détente et de loisirs, où alternaient travaux manuels, jeux d'extérieur, sports, randonnées dans une nature encore proche. Des sorties piscine furent organisées ainsi que des journées complètes de plein-air, avec pique-nique. La visite du musée zoologique de Nancy fut aussi très appréciée.

Une fête clôtura cette session avec défilé des enfants costumés, dans un chariot gracieusement prêté par un agriculteur, au son de leurs instruments de rythme. Le défilé se poursuivit jusqu'au préau de l'Ecole de Fléville-Centre, où de nombreux stands et attractions préparés avec soin par les animatrices et les parents, attendaient les enfants.

Ce fut vraiment la fête des enfants

Ils étaient une soixantaine en moyenne à avoir pu bénéficier de la "Ruche" pour laquelle la Municipalité a apporté un appui financier.

En effet, de sérieuses difficultés se présentaient, dûes, en partie, à l'absence de subventions municipales pendant les cinq premières années de fonctionnement soit de 1971 à 1975, et à l'augmentation des charges salariales du personnel d'encadrement, calculées depuis 1975, sur les bases du SMIG.

Si l'Association organisatrice voulait que la Ruche reste ouverte à tous, il lui était difficile d'augmenter proportionnellement la participation des familles qui n'a cependant cessé de croître.

Le problème des salaires des animateurs se posait pour 1977 car la Ruche démarrait sans avance et sans autre recette que celle de la participation des familles, les subventions accordées par la C.A.F. et le Conseil Général n'étant reversées à l'Association que fin novembre 1977.

Une avance de fonds fut décidée, par délibération du Conseil Municipal, à l'Association afin qu'elle puisse assurer le versement des salaires, dans l'attente de ces subventions.

Par une autre délibération, en fin d'année, le Conseil décidera si l'Association garde cette avance pour la Ruche de 1978 ou si elle doit la rembourser.

SECTION PHILATELIQUE FLEVEILLOISE

DU CLUB PHILATELIQUE LORRAIN

La section fut officiellement créée le dimanche 11 septembre 1977, jour de l'Exposition qui ne manqua pas d'intéresser grand nombre de visiteurs.

Monsieur DAVID Pierre, Président du Club philatélique Lorrain de Nancy, fut heureux de donner le "feu vert" pour le départ de cette section.

Une circulaire d'informations détaillée sera prochainement diffusée, comportant les modalités d'inscription, les jours et heures d'ouverture du Club

DE L'AMBIANCE AUX FESTIVITES DU 14 JUILLET

Un accordéon, quelques lampions, un magnifique feu d'artifice tiré par les dévoués Sapeurs Pompiers de Fléville, donnèrent le départ aux réjouissances de ce week-end.

A l'aube du 14 juillet, 32 fervents de la "LIGNE" participèrent au concours de pêche, au cours duquel Monsieur PERRAUX Claude se vit remettre le premier prix, suivi par Messieurs MATHIEU et POIROT.

Un apéritif champêtre clôtura cette sympathique réunion.

Au cours de l'après-midi se déroulèrent sur le terrain de sports de Fléville-Nord, en présence de nombreux participants, des divertissements pour petits et grands.

Ce fut l'occasion pour l'équipe locale de Hand-Ball, opposée aux conseillers municipaux, d'offrir à tous une plaisante prestation.

Pendant ce même temps, les 23 doublettes engagées au concours de pétanque, s'affrontaient autour du "Mille-club".

La doublette composée de Eric LAINET et Pascal MAGNIN, remporta la finale.

De nombreux lots récompensèrent les participants.

Une grande satisfaction pour la cohésion de tous les habitants de notre village, qui s'égayèrent au cours du bal public qui se déroula dans une ambiance fort amicale.

Le Comité des Fêtes

RALLYE-VELO DE FLEVILLE LOISIRS

Malgré un temps peu engageant, près de 50 concurrents ont pris le départ de ce rallye du 18 septembre.

Après un slalom sur la place du monument, les concurrents se dirigèrent vers Lupcourt, Azelot, Burthecourt, Manoncourt, Ville-en-Vernois, Gérardcourt, et c'est dans une ambiance de kermesse que l'arrivée s'est effectuée à la Mairie de Fléville.

De nombreux lots ont récompensé tous les participants. L'équipe arrivée première avec 126 points fut composée de Messieurs Bertrand E., Bertrand H., Boury N., Boury P., Lemarquais D.

Après ce succès, le Comité de FLEVILLE LOISIRS ne s'arrêtera pas là : il a comme projets le ski, la photo, la voile etc... Des sorties vélo sont organisées chaque dimanche, dont le programme est établi jusqu'à fin octobre. Le dimanche 25 septembre, 10 personnes étaient inscrites et ont effectué dans la bonne humeur 35 kilomètres sur les routes du Canton. Venez vous inscrire nombreux pour les prochains dimanches.

Pour tous renseignements s'adresser :

Monsieur CASSIN Henri
3, rue Renoir
Tél. 55.10.02.

JEUx INTERVIGNES 1977

- - - - -

C'est dans une chaude ambiance, dans l'humour et la fantaisie, à la plus grande joie des spectateurs, que se sont déroulés les Jeux Intervignes 1977, à Ludres, Samedi 24 et Dimanche 25 Septembre.

Ces jeux mettaient aux prises les équipes de :

Chavigny
Fléville
Houdemont
Ludres
Messein
Richardménil

La première journée commençait par un défilé de chars. Le thème de cette année portant sur une caractéristique du village, Fléville présentait une reproduction modèle réduit, du CHATEAU, ce qui lui valut la troisième place, et une photo sur l'Est Républicain du 25-09-77.

À l'issue de cette première journée, après cinq épreuves, Fléville se retrouvait 4^e au classement général. Peut-être était-il possible de mieux faire, mais la participation devint beaucoup trop faible quand les sportifs, pris par les obligations du championnat de Handball, durent se retirer. Il ne resta plus alors que quelques tout petits pour concourir. Houdemont (dont nous saluons au passage la sportivité) dut même nous prêter une concurrente pour nous éviter le forfait dans un jeu. Ce manque de participation est regrettable quand on pense que toute la jeunesse du village, à travers les différentes associations, était concernée.

La deuxième journée commença sous une averse qui ne parvint pas cependant à doucher les enthousiasmes.

Nos anciens terminaient premiers au concours de belote, mais leur "jeunesse" les reléguait à la 4^e place.

Les autres jeux nous apportaient des fortunes diverses, mais le jeu final, qui regroupait une trentaine de participants, nous permettait

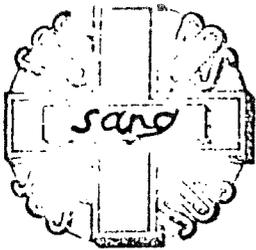
d'arracher la 3^e place du classement général et de figurer dans le tiercé gagnant.

Classement final :

1 ^{ère}	Richardménil	54 points
2 ^{ème}	Chavigny	52 points
3 ^{ème}	Fléville	51 points
4 ^{ème}	Houdemont	50 points
5 ^{ème}	Ex-aequo	
	Ludres	} 47 points
	Messein	

Un vin d'honneur clôturait ces deux jours de fêtes et de jeux et nous recevions la coupe du troisième, en attendant de faire mieux lors de l'édition 1978, grâce à la participation d'un plus grand nombre, non seulement dans les jeux, mais aussi dans leur préparation et en particulier dans la confection du char.

L'Equipe d'animation et de participation.



Offrez
votre
SANG

La Première "journée du sang" organisée à Fléville le 18 juin 1977, a accueilli :

58 Donneurs dont 41 Nouveaux

Qu'ils soient tous assurés de la reconnaissance des malades, blessés, jeunes mamans et enfants des hopitaux, cliniques et maternités du Nord-Est, qui, grâce à eux, vont retrouver la vie et l'espoir d'une guérison prochaine.

Après ce succès un peu "timide" toutefois, une seconde "journée du sang" aura lieu le :

Samedi 22 Octobre 1977

de 8 heures à 10 heures devant la Mairie,
de 10 heures à 12 heures devant le groupe scolaire de Fléville-Nord.

Si vous offrez votre sang pour la première fois, vous recevrez dans un délai d'un mois, votre carte de groupe sanguin et facteur rhéus. Elle restera votre propriété, vous permettant, en cas d'accident, de bénéficier très vite d'une transfusion en toute sécurité, ou de sauver vous-même un malade ou un blessé.

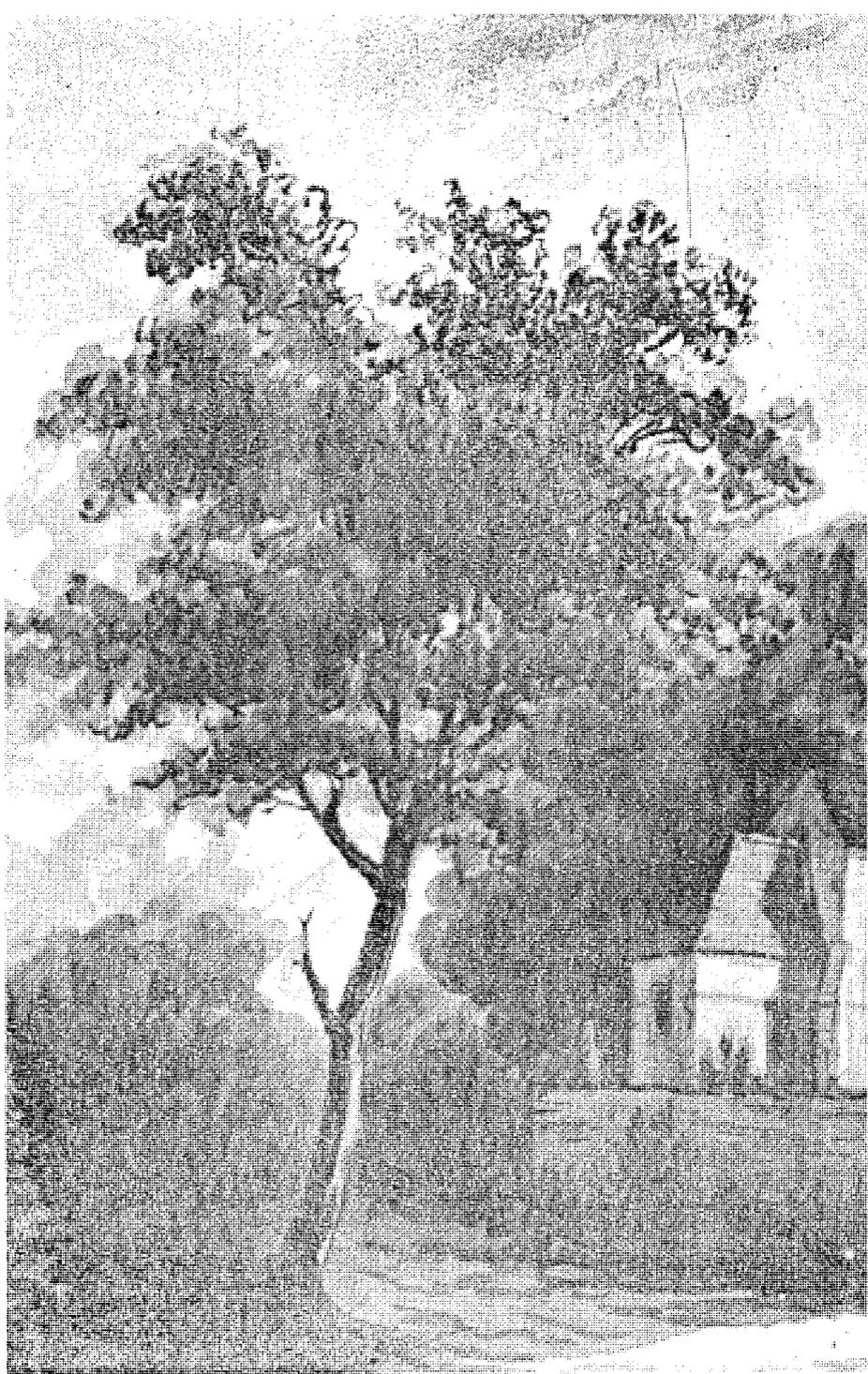
Visite médicale et prise de sang sont effectuées par des spécialistes de la transfusion sanguine.

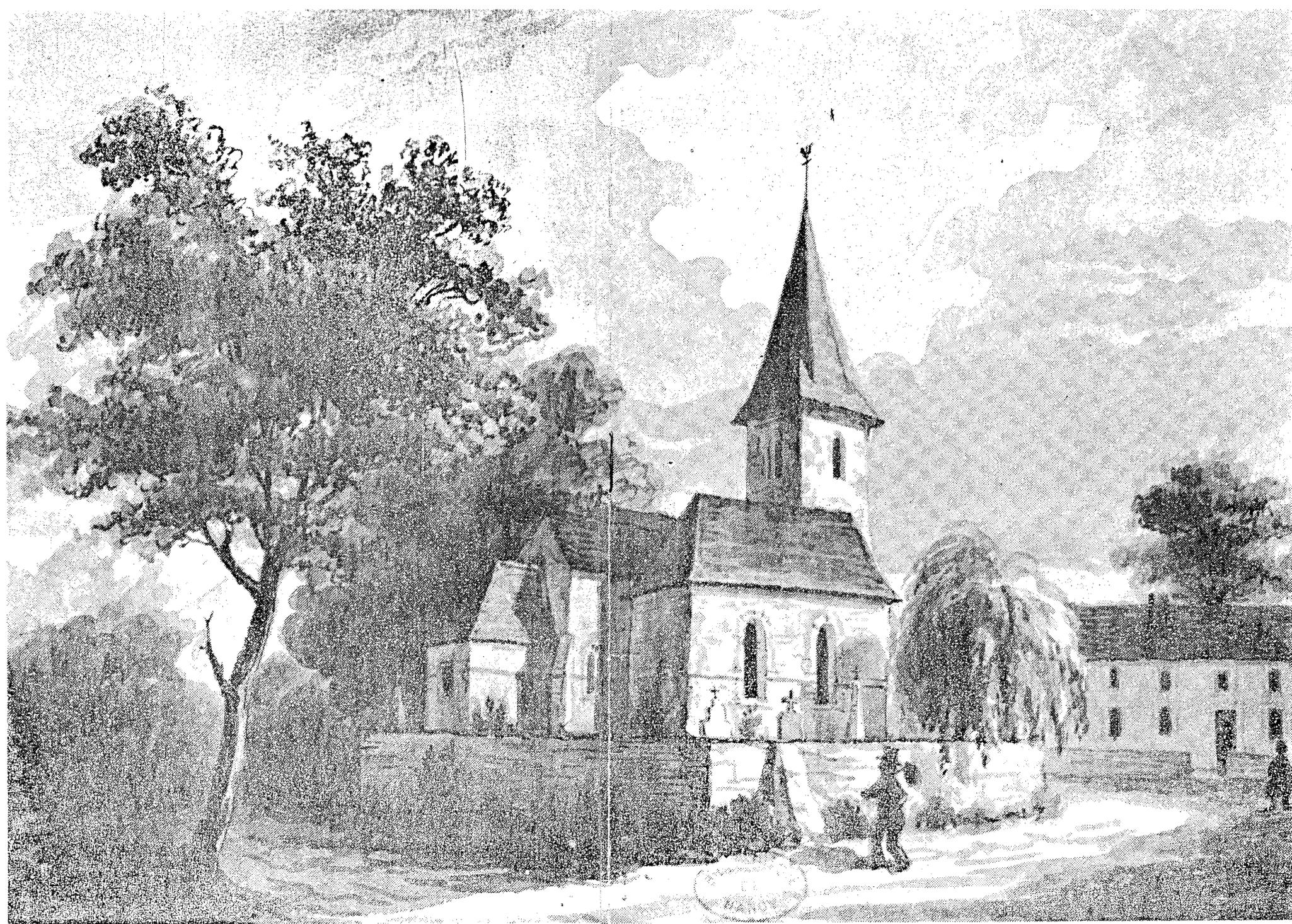
Afin de garantir la meilleure utilisation de votre sang, ne prendre ni lait, ni beurre, ni alcool durant les trois heures précédant la prise de sang ; mais sont fortement conseillés, pain, biscottes, café, thé, confiture ou jus de fruits. Après la prise de sang, une collation vous sera servie.

Un chaleureux accueil vous est réservé,

Venez nombreux

Répondez Présent





Fleville devant Nancy n° 3